

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0515 du 06/01/2017

Arrêté du 9 décembre 2015

PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU GRADE
D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT A TITRE PERSONNEL

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques au grade d'administrateur des Finances publiques adjoint à titre personnel au titre de l'année 2015.

Date d'application : 09/12/2015

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU GRADE
D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL.....3

PARTIE 1 : PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES AU GRADE
D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

portant nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques au grade
d'administrateur des Finances publiques adjoint à titre personnel

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,
CHARGÉ DU BUDGET

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi
n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et
d'avancement d'échelon des fonctionnaires de l'Etat et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la
direction générale des Finances publiques, notamment son article 16 ;

Vu le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2015 pour l'accès au grade d'administrateur des
Finances publiques adjoint ;

Vu l'avis émis par la Commission administrative paritaires n° 2 des services de la direction générale des
Finances publiques en séance du 9 décembre 2015 ;

Vu la demande des intéressés ;

ARRÊTE

Article premier

Les inspecteurs principaux des Finances publiques dont les noms suivent sont nommés dans le grade
d'administrateur des Finances publiques adjoint "à titre personnel" dans les conditions suivantes :

N° DGFIP	Nom	Prénom	Grade et échelon initiaux	Prise de rang	Date d'effet de la nomination	Grade et échelon de reclassement
120926	MENUEL	Didier	IPFIP 9	16/10/2003	01/06/2016	AFIPA 6
121205	JACQUES LE SEIGNEUR	Ghislaine	IPFIP 9	16/09/2004	30/06/2016	AFIPA 6
131579	TARCELIN	Martine	IPFIP 9	01/11/2005	01/11/2015	AFIPA 6
124195	DECHOMET	Serge	IPFIP 9	01/02/2006	01/03/2016	AFIPA 6
116212	GUTZWILLER	André	IPFIP 9	16/08/2006	01/06/2016	AFIPA 6
107204	ULVE	Albert	IPFIP 9	16/03/2007	01/12/2015	AFIPA 6
128627	GOFFINET	Joëlle	IPFIP 9	01/03/2011	01/10/2015	AFIPA 6
153411	BRETEL	Benoît	IPFIP 9	16/04/2012	01/03/2016	AFIPA 6
102834	COURPRON	Alain	IPFIP 9	01/09/2012	01/05/2016	AFIPA 6
143090	BOYER	Pascale	IPFIP 9	16/01/2016	30/06/2016	AFIPA 5
113504	DORILLEAU	Francine	IPFIP 8	01/12/2013	01/05/2016	AFIPA 5
120489	LONGRAIS	François	IPFIP 9	01/09/2015	30/06/2016	AFIPA 6

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 9 DÉCEMBRE 2015

L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

<p>BOFIP Direction générale des Finances publiques</p>	<p>ISSN 2268-0756</p>
<p>Directeur de publication : Bruno Parent</p>	